

Notre Enquête sur la « Musique Mécanique »

dans ses rapports avec la musique et avec les musiciens (suite)

« La dénomination (dangereuse) de « musique mécanique » appliquée au phono ou à la radio n'est-elle pas impropre ? Il ne me semble pas, par exemple, que l'on soit tenté de dire, d'une communication par téléphone, qu'elle soit mécanique ; car le téléphone ne produit pas la conversation échangée mais simplement la transmet. L'appareil ne joue donc qu'un rôle passif, la conversation échangée demeure le fait des interlocuteurs et non celui d'une mécanique se substituant à ceux-ci.

Hormis la musique purement vocale, toute la musique instrumentale ayant besoin, pour se faire entendre, d'appareils à produire les sons — c'est-à-dire d'instruments allant du roseau (chantant !) jusqu'à l'orgue ou au vibrophone — serait en ce cas mécanique.

Or la musique enregistrée ou émise est de la musique produite par les moyens traditionnels, purement et simplement transmise par un appareil. Il reste évident que si l'appareil chargé de la transmission n'altère ni ne modifie ce qu'on lui confie, il transmettra fidèlement ce que l'exécutant (virtuose, groupe ou ensemble) veut nous faire entendre par des moyens qui lui appartiennent en propre.

Par conséquent si l'ensemble des conditions requises pour obtenir un résultat parfait est réuni, le produit sera également parfait. Une belle œuvre interprétée par un grand artiste, enregistrée avec tout le soin désirable, reste, par le truchement du phono ou de la radio, ce qu'elle est, et peut parfaitement nous procurer une satisfaction d'un ordre incontestablement artistique et même nous émouvoir. Qui n'a entendu sans en être bouleversé les disques de Boris Godounow ?...

1° Le côté mécanique de la musique « en boîte » ou par émission n'étant que le moyen de sa diffusion je ne pense pas que l'on puisse diviser le public en deux catégories : celui de la musique par audition directe et celui de la musique par audition transmise ou dans le Temps. Il existe un public musical, tout court, dont une partie peut assister aux concerts et l'autre doit se contenter d'entendre à distance. La distinction ne pourra s'établir qu'entre la manière qu'ont les gens de goûter la Musique : ceux qui aiment la musique parce qu'ils aiment les virtuoses, ceux qui aiment les virtuoses parce qu'ils aiment la musique. Il est certain que les amateurs de gammes véloces aiment à voir l'artiste, mais l'entendent-ils réellement ? En tous cas le seul public musical préférera toujours, à une audition directe de musique mauvaise ou mal interprétée, l'audition convenablement transmise d'un chef d'œuvre ; de même qu'un homme de goût gardera fort bien sous ses yeux le moulage en plâtre d'un morceau de sculpture de choix, de préférence à un marbre de M. Tartempion, spécialiste de sculptures en tous genres.

2° La question d'un antagonisme ne peut guère se poser, puisque l'Artiste exécutant est appelé à enregistrer, et donnerait-il un concert quotidien qu'il atteindra moins d'auditeurs que par une seule audition radiophonique ou l'enregistrement d'un disque. Et puis celui qui écoute chez lui, et par simple passé-temps, de la musique transmise, n'éprouvera-t-il pas un jour le désir d'aller au concert, d'abord pour voir en chair et en os les virtuoses qu'il a

entendus et peu à peu (si le terrain est fertile) pour entendre de la musique ?

3° Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les plus menacés sont les musiciens du jazz. Si personne n'a les moyens de prier M. Gaubert et son orchestre de venir faire chez soi un peu de musique, par contre l'on engage très facilement un jazz pour faire danser. Or dans une soirée musicale le phono ne peut absolument pas remplacer les artistes de choix que le goût ou le snobisme incite à inviter, un excellent appareil peut faire danser.

4° Enregistrements et émissions offrent au contraire aux artistes cette possibilité de rayonnement dont je parle au paragraphe 2 — et cela est si vrai que tous les artistes appelés à enregistrer ou à donner un concert radio diffusé se précipitent sur l'occasion.

5° L'œuvre musicale naît sans autre secours que celui de la pensée créatrice, mais pour vivre, le concours de l'interprète (virtuose ou orchestre) est naturellement aussi indispensable que celui du constructeur l'est à l'architecte d'un édifice. Et puisque le phono ou la radio ne sont que les appareils qui reproduisent ou transmettent la forme vivante que l'interprète donne à cette œuvre, je ne vois vraiment pas ce que l'interprète peut redouter puisqu'il reste celui dont on ne peut se passer.

Evidemment il y a le Pleyela... voilà certes un instrument qui permet au compositeur le contact direct avec le public... il fait fi de la difficulté d'exécution, cauchemar des éditeurs (plus qu'il n'est en réalité celui des virtuoses). Mais tout ce qui permet la diffusion de la musique et par conséquent la fait connaître, est susceptible de la faire aimer... et plus on aimera la musique, mieux elle s'en portera et avec elle tous ceux qui l'écrivent ou la jouent. Ce qu'il faut cependant c'est de veiller à ce que la musique ne soit ni déformée ni galvaudée, car la radio peut tuer la musique en diffusant par exemple, jouées avec un orchestre de vingt-cinq musiciens, les grandes œuvres symphoniques... il y a là une traduction qui est une trahison caractérisée. Il reste encore le piano sans pédale dont on aurait à parler... et les programmes... mais ceci n'est pas le fait des appareils... les belles inventions humaines peuvent être détruites par les hommes.

A. FEBVRE-LONGERAY.

« La musique mécanique ne s'adresse pas tout à fait au même public que l'artiste. Elle est faite surtout pour ceux qui ne peuvent pas entendre l'artiste, soit par éloignement d'un centre musical, soit par économie, soit par insuffisance musicale. Loin d'être contraire aux intérêts des artistes, elle éveillera la curiosité de voir l'artiste lui-même...

S'il y avait un préjudice réel, les cachets versés par la musique mécanique aux artistes seraient un dédommagement appréciable dans l'état actuel ; j'estime que c'est un débouché supplémentaire sans contrepartie défavorable.

Cependant la musique mécanique n'est pas encore vivante, et même lorsqu'elle le sera, rien ne remplacera le contact direct de l'artiste et du public ; l'admirable mécanique ne servira qu'à préparer le concert et en perpétuer le souvenir. »

Cyrille SLAVIANSKY d'AGRENEFF.

« Pourquoi craindre que la musique mécanique vienne mettre en péril la Musique — avec un grand M ? »

La photographie a-t-elle nuï à la peinture ? La projection, le cinéma ont-ils nuï au tourisme ? Bien au contraire. Quand nous avons vu, sur l'écran, un site remarquable, n'éprouvons nous point le désir de l'aller contempler réellement. Il en est de même pour la musique. Le disque, le rouleau perforé, la T.S.F. sont avant tout des moyens documentaires.

Encore qu'il y ait lieu de faire une distinction entre la musique radiodiffusée et la musique reproduite. Celle-ci est comme une morte qui ressuscite et sort de son linceul de cire à chacun de nos appels, reparaissant toujours la même... « Comme au jour de sa mort pompeusement parée ».

Celle-là est une capricieuse bien vivante qui de loin, nous confie ses secrets au gré de son humeur journalière.

Je ne crois donc pas que la musique mécanique puisse nuire à l'art, ni aux artistes, ni aux concerts sérieux. Je crois plutôt qu'elle peut être pour eux une excellente publicité. Le public qui accepte d'entendre sans « voir » ne résistera pas à la curiosité d'aller « voir », si l'on peut dire, ce qu'il aime « entendre » quand il en aura l'occasion, car enfin, en principe, on doit toujours préférer l'original au fac-simile.

Et pour l'enseignement, quelle admirable ressource ! On déplore la part trop réduite faite, dans l'enseignement secondaire, à l'histoire de la musique. C'est vrai ! mais comment un professeur peut-il, « utilement » parler de musique, sans en faire entendre. Le disque ou le rouleau seront pour lui comme une lanterne de projection... sonore, remplaçant facilement les interprètes qu'il ne pourrait bien souvent, rassembler. Pour ma part je n'ai aucun scrupule à faire mes cours d'histoire au Conservatoire, avec l'aide de bons disques.

Mais, si la musique mécanique, ne peut, à mon sens, nuire à la Musique, je crois volontiers qu'elle peut provoquer une réduction de la « main d'œuvre musicale » et que la profession de musicien soit, dans un avenir prochain, sérieusement concurrencée par l'onde ou le disque. Les musiciens se retourneront vers les studios d'émission ou d'enregistrement.

En résumé, je suis fermement convaincu que la musique mécanique loin de desservir l'art ne peut que l'aider. Comme agents de diffusion, rouleau, disque ou radio vont prêcher partout et là, où aucun apôtre n'aurait avantage à s'aventurer. Voyons donc en eux, non des ennemis, mais des auxiliaires précieux et dévoués.

René DELAUNAY.

Directeur du Conservatoire de Metz.

a) Actuellement, la musique mécanique s'adresse encore à un public spécial, mais, cela ne durera pas longtemps ! Avant dix ans, nous serons tous ses tributaires.

b) Nos intérêts seraient contraires ; mais, comme nous serons certainement vaincus, on s'arrangera, de gré ou de force pour les rendre solidaires. (Ce sera le cas du cinéma, dont nous avons failli mourir, et dont maintenant nous vivons tous !)

c) Gare aux malheureux musiciens d'orchestre par exemple ! Un jour viendra où un Radio-Paris quelconque diffusera la partition d'orchestre de Carmen, intégralement, de Dun-

kerque à Pézenas ; et chaque théâtre de province aura ses chanteurs, qui interpréteront l'ouvrage, accompagnés par l'émission ! Ce sera la mort des petits instrumentistes, et la fortune pour les gros... (ou les grands, comme vous voudrez !)

d) L'œuvre musicale vivra, de plus en plus, grâce à l'interprète à cause de la paresse croissante des jeunes générations, qui sauront à peine lire et daigneront peut-être encore entendre...

Marc DELMAS.

« La T.S.F. atteint, dans les villes et les plus humbles villages, des auditeurs innombrables ; la diffusion, pour compositeurs et exécutants, est donc très intéressante à ce point de vue. Mais à condition que les quotidiens publient mieux les noms des interprètes.

Peut-être quelques citoyens désertent-ils volontiers, à présent, concerts ou spectacles, pour jouir tranquillement, dans leur home, de séances radiophoniques ; par contre, d'autres ont la curiosité « visuelle » de connaître ceux qu'ils apprécient par T.S.F. et se dérangent quand l'occasion s'en présente, alors qu'autrefois ils ne s'intéressaient pas à la musique. Ceci compense donc cela.

T.S.F. ou phonographes n'arrivent à donner que peu à peu, (malgré les recherches des spécialistes) le fini d'exécution et la variété de timbres formant l'intérêt d'un concert entendu directement. Du reste, le meilleur appareil ne parviendra jamais, je crois, à transmettre le fluide magnétique qui existe entre le véritable artiste et le public. Les exécutants concurrencés par la « musique mécanique » sont, précisément, ceux qui font de la musique mécanique, sans expression vitale. Un bon appareil leur est évidemment supérieur, car on peut l'arrêter quand le morceau vous ennue ! (Dans un concert on est obligé de subir le supplice jusqu'au bout!).

Quand, en France, on comprendra qu'il faut rémunérer tous les artistes sollicités pour émissions ou enregistrements (et non en payer quelques-uns et demander le concours gracieux des autres) il y aura un grand pas fait pour la situation matérielle des musiciens et l'établissement des programmes. Les qualités exigées pour la radiophonie (ou la phonographie) ne sont pas toujours les mêmes que celles, nécessaires sur la scène. Que l'on multiplie les compétitions où le talent prévaut et non des titres retentissants.

L'œuvre musicale ne peut pas plus se passer d'interprète qu'un tableau être privé de lumière.

Certes, les initiés peuvent juger la musique « sur table », mais la sensibilité d'un artiste peut ajouter encore à la pensée de l'auteur et la faire mieux comprendre.

Même enregistrée par des moyens mécaniques, il faut toujours un être humain pour régler les détails d'expression d'une œuvre, et certaines fautes d'interprétation peuvent lui nuire beaucoup.

Disques ou rouleaux perforés sont des guides précieux lorsqu'ils ont été faits d'après l'exécution, ou les indications du compositeur. Il faut donc s'adapter aux progrès de la Science, et non déplorer les quelques changements qu'ils apportent dans la routine. »

Marcelle SOULAGE.